

Bulletin départemental des écoles

2010/7
mai 2010

SOMMAIRE

Informations administratives

- Indemnités pour activités péri-éducatives

Divers

- Communiqués du service social des personnels : informations, contacts, démarches en cas d'atteinte aux biens, de violence aux personnels ; séjours de vacances pour les enfants des personnels de l'Éducation nationale
- Communiqué de la MGEN
- Communiqué DDEN
- Communiqué du CDDP – 5^e festival de courts métrages scolaires de l'Yonne

Indemnités pour activités péri-éducatives

Les **demandes d'indemnités péri-éducatives** (IPE) pour des activités périscolaires conduites au cours de l'année scolaire 2009-2010 sont à transmettre à l'IEN de la circonscription **avant le 6 mai 2010** en utilisant le formulaire joint à ce communiqué. Chaque enseignant sera informé du nombre d'heures qui pourront lui être attribuées.



Communiqués du service social des personnels – M^{me} Estelle Girard-Guillaumot

Informations, contacts, démarches en cas d'atteintes aux biens, de violence aux personnels

(document joint en annexe)

Pour en savoir plus, contacter l'assistante sociale des personnels, M^{me} Estelle Girard-Guillaumot
Tél. 03 86 72 20 55
Mél. estelle.guillaumot@ac-dijon.fr

Séjours de vacances pour les enfants des personnels de l'Éducation nationale

Dans le cadre de la politique de l'action sociale en faveur des personnels, le ministère de l'Éducation nationale intervient financièrement dans les séjours organisés par l'association « Les Fauvettes ».

Les catalogues sur les centres de vacances et les séjours linguistiques sont à votre disposition, soit sur le site www.les-fauvettes.asso.fr, soit auprès de l'assistante sociale des personnels.



Communiqué de la MGEN

Le référencement de la MGEN auprès de l'employeur ministère de l'Éducation nationale

Suite à un appel d'offres, le ministère de l'Éducation nationale a désigné la MGEN en tant qu'unique organisme référencé en matière de complémentaire Santé et Prévoyance pour l'ensemble de ses agents.

La MGEN conserve son offre globale unique pour tous : une couverture Santé et Prévoyance basée sur une solidarité intergénérationnelle, familiale et liée aux revenus.

Adhésion possible sans condition d'âge, de stage, de questionnaire de santé jusqu'au 30 juin 2010.

Pour vous renseigner :
Tél. 36 76 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)
Section MGEN : 47 rue Théodore de Bèze, Auxerre



Communiqué DDEN

Les DDEN de l'Yonne demandent aux collègues partant à la retraite de prolonger leur action vers les écoles en venant les rejoindre pour assurer une fonction de DDEN.

Pour tout contact : M. Ph. Thomas
2 impasse des Reboursins
Les Brouards
89150 FOUCHÈRES
Tél. 03 86 88 82 37
Mél. thomas.mcp@club-internet.fr



Communiqué du CDDP

(document joint en annexe)



***L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de l'Yonne***

Claude PICANO